

Culture • Musique

## Eurovision 2024 : le candidat néerlandais exclu pour un « mouvement menaçant » vers une cadreuse

Le chanteur néerlandais Joost Klein avait été suspendu vendredi après un incident pendant une répétition. Une plainte a été déposée par une femme membre de l'équipe de production.

Par Source AFP

Publié le 11/05/2024 à 12h50, mis à jour le 11/05/2024 à 19h07

Eurovision 2024 : le candidat néerlandais exclu du concours

Le Point Actu

1:57

regarder sur

Temps de lecture :  
3 min



Joost Klein ne participera pas à la finale du concours de l'Eurovision, a indiqué samedi l'Union européenne de radio-télévision (UER) qui l'avait suspendu la veille après un incident sans lien avec la participation controversée d'Israël.

### LA NEWSLETTER CULTURE

**Tous les mercredis à 16h**

Recevez l'actualité culturelle de la semaine à ne pas manquer ainsi que les Enquêtes, décryptages, portraits, tendances...

**S'inscrire**

En vous inscrivant, vous acceptez les [conditions générales d'utilisations](#) et notre [politique de confidentialité](#).

Le chanteur néerlandais a été disqualifié de la finale de l'Eurovision pour avoir fait un « mouvement menaçant » vers une cadreuse jeudi soir, a expliqué ce samedi le diffuseur néerlandais Avrotros. La scène se serait produite alors qu'il se précipitait vers les loges après la demi-finale. Il aurait indiqué « à plusieurs reprises qu'il ne souhaitait pas être filmé. Cela n'a pas été respecté », affirme Avrotros.

« Cela a provoqué un mouvement menaçant de Joost vers la cadreuse. Joost n'a pas touché la cadreuse », a insisté le diffuseur public dans un communiqué.

« La police suédoise a enquêté sur une plainte déposée par une femme membre de l'équipe de production à la suite d'un incident survenu après sa prestation lors de la demi-finale de jeudi soir », a expliqué plus tôt l'UER dans un communiqué. « Pendant que la procédure judiciaire suit son cours, il ne serait pas approprié qu'il continue à participer au concours », a indiqué l'organisation rappelant appliquer « une politique de tolérance zéro à l'égard des comportements inappropriés ».

---

À lire aussi : **P** Eurovision 2024 : les censeurs de Malmö et le « détail » du 7 Octobre

---

Jeudi, lors de la conférence de presse qui avait suivi la demi-finale de la compétition qui se veut apolitique, Joost Klein, 26 ans et les cheveux peroxydés, avait attiré l'attention en marquant son désaccord avec le fait d'être placé à côté de la représentante israélienne Eden Golan. Il avait notamment recouvert ostensiblement son visage du drapeau néerlandais à plusieurs reprises.

## Un incident sans lien avec un autre artiste

Son exclusion n'a toutefois rien à voir avec son attitude envers d'autres délégations, a souligné l'UER. « Contrairement à ce qu'ont rapporté certains médias et à ce que laissent entendre certaines spéculations sur les réseaux sociaux, cet incident (à l'origine de son exclusion) n'a impliqué aucun autre artiste ou membre de la délégation. »

Interrogée par l'AFP, la police suédoise a confirmé avoir ouvert une enquête pour « intimidation ». Le dossier a été transmis au parquet.

Le diffuseur néerlandais Avrotros a jugé « disproportionnée » l'exclusion du concurrent néerlandais. Avrotros a déclaré dans un communiqué transmis à l'AFP trouver la disqualification « disproportionnée » et s'est dit « choquée par la décision » de l'Union européenne de radiodiffusion (UER). « Nous le regrettons profondément et y reviendrons plus tard. »

Le système de radiodiffusion publique néerlandais NPO a qualifié la décision de « très radicale ». « C'est une déception pour les millions de fans de l'Eurovision aux Pays-Bas et dans d'autres pays européens », a-t-il affirmé. « Nous évaluerons de manière approfondie le cours des événements après le concours Eurovision de la chanson avec Avrotros, l'UER et toutes les autres parties impliquées », a-t-il ajouté.

**À lire aussi :** Eurovision : l'éternelle première place de la France

Officiellement apolitique, l'Eurovision est cette année bousculée par la guerre à Gaza.

La jeune chanteuse israélienne, Eden Golan, 20 ans, a décroché jeudi soir son ticket pour la finale avec la chanson « Hurricane », dont la version initiale avait dû être modifiée car considérée comme faisant allusion à l'attaque du Hamas qui a ensanglanté Israël le 7 octobre.

### À ne pas manquer

À Malmö, la finale de l'Eurovision menacée par le conflit de Gaza

Eurovision 2024 : Slimane, itinéraire d'un acharné de la chanson française

### Un avis, un commentaire ?

Partagez votre opinion avec les autres membres du Point.

S'abonner

Ce service est réservé aux abonnés. [S'identifier](#)

### Commentaires (15)

**Djill-59** 11-05-2024 • 21h02

Rien que pour ça, je l'aurai exclu...

**Jarnicoton 1** 11-05-2024 • 20h15

Etonnant !

Il lui manquerait donc la carrure "morale" pour chanter !

**sylvain35000** 11-05-2024 • 19h47

Ce qu'il a fait à la candidate israélienne n'est pas du tout fair play et ne sont pas les valeurs de ce concours. Surtout quand on connaît qui est au pouvoir chez eux, un premier miniprout aux idées d'extrême droite anti immigrés, il est gonflé !

[Lire moins](#)

---

**RT 49** 11-05-2024 • 18h31

Ce qui compte pour certains candidats c'est de faire parler d'eux. C'est la pire face du show-business.

---

**Toof** 11-05-2024 • 18h04

Encore un petit effort... Et l'eurovision pourra se demander si le comportement du Hamas le 7 octobre était ou non approprié.

[Lire moins](#)

---

**sous le soleil de Marrakech** 11-05-2024 • 17h37

@Dojom, pourriez vous être plus explicite sur les agissements de Slimane qui a refusé de répondre à une question qui. N'avait pas lieu d'être dans ce concours.

A vous lire

[Lire moins](#)

---

**INTERSTELLAR** 11-05-2024 • 14h38

Soutien total aux Israéliens dans leur lutte pour leur survie.

---

**carvalatz** 11-05-2024 • 14h28

Golnadel avait cité ce professeur dans une des universités de "l'Ivy League" :

"Si je suis seul avec une jeune fille dans mon bureau et que je lui dis qu'elle est jolie :

je suis viré sous 48H.

Si je dis qu'il faut vitrifier Tel-Aviv : Pas de problème. "

On est donc contents de savoir que l'exclusion du Néerlandais est due à

"une suspicion de conduite inappropriée", et rien d'autre.

[Lire moins](#)

---

**Martinoune** 11-05-2024 • 13h55

Manifestement encore l'ignorance de ce candidat. : son nom est très courant et d'origine israéliite... Il aurait ete bien inspiré de réfléchir...

. Ces comportements sont aussi inadéquats qu'insupportables...

Et je trouve extrêmement courageusement cette jeune femme de continuer son engagement...

[Lire moins](#)

---

**kisifrot84** 11-05-2024 • 13h49

Les épaules larges plus les mains baladeuses ou le slip en folie ? Si c'est le cas, l'indignation de l'équipe néerlandaise est plutôt mal venue. C'est quoi le concept : le candidat du pays organisateur a un totem d'immunité dans tous les cas ?

[Lire moins](#)

---

**Ponce** 11-05-2024 • 13h46

Ce mot "polémique" très utilisé par une de nos télés et quelques éditorialistes n'est pas de l'information, c'est déjà une prise de position !

Son beau pays et ses charmants compatriotes méritaient mieux. Sera t il remplacé ?

[Lire moins](#)

**dojom** 11-05-2024 • 13h44

Bonne décision, qu'en sera-t-il pour Slimane qui a fait pareil que lui ?

**sycrins** 11-05-2024 • 13h36

Visiblement, le costume était trop grand pour lui...

**Jbrenier** 11-05-2024 • 13h15

Domage l'exclusion du candidat néerlandais... Pourtant il avait les épaules "larges" pour remporter ce concours prestigieux !

[Lire moins](#)

**Gigi de Rey** 11-05-2024 • 13h00

Son attitude n'avait rien à voir avec l'esprit de l'événement même si son exclusion ne serait pas directement liée au conflit israélo palestinien et à la polémique sur la présence d'Eden Golan

[Lire moins](#)

 **Le Point**



S'abonner

## Le Point

Consultez toute l'actualité en France et dans le monde sur *Le Point*, suivez les informations en temps réel et accédez à nos analyses, débats et dossiers.

### LES UNIVERS



Le Point Montres



Le Point Vin



Le Point Auto



Le Point Pop



Le Point Afrique



Eureka

### LIRE LE POINT

Abonnement

L'édition de la semaine

La boutique

L'application mobile

Les newsletters

## À PROPOS

Expérience Le Point

Tutoriel Vidéo

Publicité

Le Point Stories

Nous sommes OJD

Les forums du Point

## LIENS UTILES

Nous contacter

Nos journalistes

Archives

Le Point pour les déficients visuels

FAQ

Abonnements

Plan du site

## LES SERVICES

Cours de langues

Forfait mobile

Comparateur PER

Comparateur VPN

Code promo lastminute.com

Code promo C&A

Code promo Emirates

Code promo Bleu Bonheur

Code promo SFR

## SUIVEZ-NOUS



---

[Portail de la transparence](#) - [Mentions légales](#) - [CGU](#) - [CGV](#) - [Conditions générales d'un compte client](#) - [Charte de modération](#) -

[Politique de protection des données à caractère personnel](#) - [Gérer mes cookies](#)